Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260513-DCM2026_041-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-041 - ÉLUS – Installation d'un conseiller municipal – constatation de l'entrée en fonction de Monsieur Michel CROCHET

Date de la convocation : Mardi 5 mai 2026
L'an deux mille vingt-six, le treize mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Paulette LAMBERT, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Yvan LE NEVE, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Virginie TOUZARD, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Gérard LELOUP, Cécilia VENET-LASNIER, Kahina SAADI

Pouvoirs : Michel CROCHET a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Justine WINCKLER DRUMARE a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Simon MARTIN a donné pouvoir à Vincent GUYOT, Loeiza LE GAL a donné pouvoir à Camille LAMOUR, Chantal CHARRERON a donné pouvoir à Kahina SAADI, Eric MAHE a donné pouvoir à Gérard LELOUP, Vincent TANGUY a donné pouvoir à Cécilia VENET-LASNIER

Absence : Michel CROCHET, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Vincent TANGUY

Secrétaire de séance : Jocelyne DARDEVET

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-4, L.2121-2 et L.270 du Code électoral ;

VU le décès de Madame Patricia BUSNEL, conseillère municipale, survenu le 10 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT que le décès d'un conseiller municipal entraîne la vacance immédiate de son siège ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.270 du Code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège est devenu vacant ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260513-DCM2026_041-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT Monsieur Michel CROCHET est le suivant de liste de la liste concernée ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de constater son installation au sein du Conseil municipal ;

Le Conseil Municipal :

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Michel CROCHET en qualité de conseiller municipal, en remplacement de Madame Patricia BUSNEL, décédée.

PRÉCISE que Monsieur Michel CROCHET siège de plein droit au Conseil municipal à compter de la présente constatation.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 18 mai 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 18/05/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT Noëlle CHENOT	Jocelyne DARDEVET